

218C1110  
FR0000130809-FS0603

25 juin 2018

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**SOCIETE GENERALE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 juin 2018, la société The Capital Group Companies, Inc.<sup>1</sup> (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 juin 2018, le seuil de 5% des droits de vote de la société SOCIETE GENERALE et détenir 41 768 335 actions SOCIETE GENERALE<sup>2</sup> représentant autant de droits de vote, soit 5,17% du capital et 4,74% des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SOCIETE GENERALE sur le marché.

---

<sup>1</sup> Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).

<sup>2</sup> Dont 196 310 actions SOCIETE GENERALE détenues sous forme d'ADR.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 807 917 739 actions représentant 880 286 646 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.